

EURO VALEUR M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 septembre 2018

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « EURO VALEUR M ».....	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	17
- Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
- Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
- Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 28 septembre 2018	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : AVIVA Investors France

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 novembre 1997
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 14, rue Roquépine - 75008 Paris - FRANCE

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : KPMG Audit, représenté par Isabelle GOALEC

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0007035761

CLASSIFICATION : Actions des pays de la zone Euro

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone Euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice Euro Stoxx® Large.

L'indice Euro Stoxx® Large est un indice construit à partir de grandes capitalisations boursières de la zone Euro (dividendes réinvestis), établi et publié par la société Stoxx Limited.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% en actions de la zone Euro. En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Le reste du portefeuille, soit au maximum 25% de l'actif, pourra être investi en toutes catégories de valeurs mobilières françaises ou étrangères, et notamment en titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques.
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé à 100% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, mettre en oeuvre des échanges de collatéral, et l'OPCVM pouvant avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque juridique**

Il représente le risque en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.

➤ **Risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie**

La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie.

➤ **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
- Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Le risque de liquidité tel que défini ci-dessus.
- Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
- Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions cotées d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille pourra également comprendre des certificats d'investissement et des droits de vote ou bons de souscription, provenant des titres détenus ou achetés en vue de l'acquisition des actions issues de ces valeurs.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne pour au moins 75% du portefeuille et de la zone Euro pour 60% au moins du portefeuille.

Les titres détenus relèveront de grosses et moyennes capitalisations.

Ils seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 25% des titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille pourra être investi en obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, en titres participatifs et en titres subordonnés. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être inférieure ou supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront principalement de la zone Euro. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres d'un émetteur non noté ou de rating inférieur à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) est limitée à 3% maximum de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation.

Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les titres détenus seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC appartiendront aux classes :

- « actions françaises », « actions de pays de la zone euro », « actions des pays de l'Union Européenne » et « actions internationales » déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- « monétaire » et « monétaire court terme », dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés futures et options sur actions, taux et indices boursiers, achat et vente de devises à terme, swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- d'ajuster le portefeuille aux perspectives d'évolution de la courbe des taux,
- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions et des taux,
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'utilisation de ces instruments aura pour but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou des taux, ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Nature des opérations
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
 - Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations
 - Obligations
 - Actions
 - Titres de créance négociables
 - Instruments du marché monétaire

- Niveau d'utilisation maximale autorisé : 15% de l'actif net

- Effets de levier éventuels : Néant.

- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

- 2 janvier 2018 : Le fonds peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2017.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2017, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2017 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2017 : 842 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 656 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 186 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 746 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 96 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Information relative à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) au sein d'Aviva Investors France.

Conformément aux articles L.533-22-1 et D.533-16-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous présentons l'information relative à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans notre politique d'investissement.

Aviva Investors, dénomination sous laquelle sont regroupées l'ensemble des entités de gestion d'actifs du Groupe Aviva, est acteur du développement et de la promotion ISR en tant que signataire fondateur des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), membre fondateur des Principes pour une assurance responsable (PSI) et en participant à la promotion du Carbon Disclosure Project.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, Aviva Investors France exclut de façon systématique certains secteurs comme celui lié à la fabrication ou le commerce d'armes controversées et l'industrie du tabac pour tous les fonds dédiés au client Aviva France. Le désinvestissement graduel relatif au tabac fut introduit en 2017 car le groupe d'assurance a estimé que soutenir cette industrie par le biais de ses investissements était incompatible avec ses valeurs d'assureur responsable.

Plus largement, Aviva Investors France est responsable de l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion pour les actifs sous gestion entrant dans son périmètre. Cette intégration s'effectue à différents niveaux, notamment par :

- La mise à disposition d'analyse ESG auprès des gérants
- Le déploiement d'une politique actionnariale responsable par le biais d'une activité d'engagement et de vote et le soutien de l'équipe dédiée Global Responsible Investment (GRI).

Aviva Investors France améliore la prise en compte des risques et opportunités associés à ces facteurs au moment de la décision d'investissement. Cela nous permet d'anticiper, voire de diminuer les risques relatifs à ces investissements.

La prise en compte des considérations ESG intervient à chaque étape du processus d'investissement d'Aviva Investors France. Ce dernier tient compte de l'environnement de marché, des tendances sectorielles, et des spécificités propres à chaque classe d'actifs.

L'intégration des facteurs ESG dans le processus de gestion financière se fait via le fournisseur MSCI ESG Research, dont les données sont mises à disposition de la gestion via l'outil front-to-back Aladdin BRS. Aviva Investors France utilise également sa recherche interne ESG, l'expertise de son équipe dédiée Global Responsible Investment (GRI), des recherches commissionnées auprès d'organismes indépendants ainsi que des rapports issus d'organisations non gouvernementales afin de dresser un récapitulatif complet de l'impact des problématiques ESG sur les entreprises ou secteurs d'activités dans lesquels elle investit.

Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR labellisés.

Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien www.avivainvestors.fr).

Politique de vote

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celui d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ; ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (www.avivainvestors.fr).

Notre équipe GRI coordonne la totalité de nos activités d'engagement actionnarial ESG et exerce nos droits de vote. Nos équipes de gestion en France prennent le relais et animent cette activité aux niveaux local et européen.

Dans le cas où la collaboration de l'équipe GRI avec une entreprise sur des critères ESG échoue, elle peut choisir -en dernier recours- de suspendre tout investissement dans cette entreprise.

Rapport ESG et Climat

Vous pouvez consulter le rapport ESG et Climat sur notre site internet : www.avivainvestors.fr. Les éléments d'information qui sont présentés dans ce rapport illustrent les engagements et réalisations d'Aviva Investors France et du Groupe Aviva en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers des exemples tangibles comme l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion et la mesure de l'empreinte carbone, disponible dans les rapports mensuels des fonds.

Aviva Investors France a intégré aux outils d'analyse des critères ESG existants des modules spécifiques dédiés à la prise en compte du risque climatique. L'outil d'évaluation de l'intensité carbone est utilisé pour évaluer ce risque. Il établit un indice d'exposition fondé sur l'intensité carbone des activités des sociétés dont Aviva détient des titres, la part de leurs opérations soumises à des réglementations carbone strictes et la qualité des procédés de management du risque carbone qu'elles ont mis en œuvre.

Depuis 2017, l'intensité carbone de chaque fonds est affichée sur le document de reporting mensuel, permettant ainsi aux investisseurs de comparer la performance carbone du fonds par rapport à son indice de référence et suivre son évolution dans le temps.

Notre démarche d'investisseur responsable repose sur trois axes stratégiques :

- l'intégration des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement
- l'engagement actionnarial
- la participation aux initiatives de place

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION (SFTR) : Néant.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« EURO VALEUR M »

LE RAPPORT DE AVIVA INVESTORS FRANCE

OCTOBRE 2017 - SEPTEMBRE 2018

Environnement économique

Selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI, octobre 2018), la croissance mondiale devrait atteindre 3,7 % en 2018 et en 2019, mais l'expansion devient moins égale, et les risques entourant les perspectives augmentent. Les politiques protectionnistes constituent les principales menaces sur les marchés mondiaux. Si les tensions entre les États-Unis et la Chine se transformaient en une guerre commerciale totale, les prévisions de croissance des grandes régions exportatrices (comme la Chine, le Japon, l'Asie émergente et la Zone euro) se détérioreraient fortement.

Aux États Unis, la croissance a été dynamisée par les baisses d'impôts du début d'année 2018, malgré la poursuite de la hausse des taux de la Réserve fédérale. La croissance du PIB est attendue proche de 3% en 2018 et l'inflation devrait se maintenir au-dessus de 2%.

La croissance de la zone euro s'est un peu ralentie en 2018, ce qui était sans doute nécessaire. Le maintien d'un rythme de croissance au-dessus de 3% aurait en effet pu conduire à une surchauffe. La dynamique devrait tout de même se maintenir au-dessus du potentiel cette année à 2% et 1,9% en 2019, selon le FMI.

Pour le Japon, le rebond de la croissance au deuxième trimestre a confirmé que la déception au premier trimestre relevait de facteurs temporaires. La prévision de croissance du FMI (octobre 2018) s'établit à 1,1% pour 2018. Des risques ont toutefois émergé avec la politique protectionniste des États-Unis, mais la demande domestique devrait être soutenue par la hausse des salaires et l'accélération de la consommation avant les hausses des taxes.

Parmi les pays émergents et les pays en développement, les perspectives de croissance deviennent plus inégales, sur fond de montée des prix du pétrole, de hausse des rendements aux États-Unis, d'une escalade des tensions commerciales et des pressions des marchés sur les monnaies de pays dont les paramètres économiques fondamentaux s'affaiblissent. Selon le FMI, les pays émergents et les pays en développement d'Asie devraient continuer d'enregistrer de solides résultats, avec une croissance de 6,5 % en 2018 et 6,3% en 2019. En Chine, la croissance devrait ralentir de 6,9% en 2017 à 6,6% en 2018 et à 6,2% en 2019, tandis que le durcissement de la réglementation du secteur financier prend forme et que la demande extérieure fléchit. Dans les pays de l'ASEAN-5, la croissance devrait se stabiliser autour de 5,3 % en 2018, tandis que la demande intérieure reste vigoureuse et que les exportations continuent de se redresser.

Banques centrales

L'environnement de croissance et d'inflation est en adéquation avec la fin progressive des politiques monétaires exceptionnelles menées ces dernières années.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale a déjà relevé ses taux à huit reprises depuis fin 2015, et devrait procéder à quatre relèvements supplémentaires d'ici la fin 2019.

Les perspectives de croissance sont moins dynamiques dans d'autres régions du monde, la Banque centrale européenne ainsi que la Banque du Japon ne devraient d'ailleurs pas relever leurs taux avant le milieu de l'année 2019.

Le programme de rachats d'actifs de la BCE devrait se terminer fin 2018, suivi d'une première hausse des taux au second semestre 2019.

Le 27 avril 2018, la Banque centrale japonaise (BoJ) a maintenu son programme de rachats obligataires, en le modulant pour que le taux des obligations d'Etat à 10 ans se maintienne autour de 0 %. En raison de la faiblesse de l'inflation, la BoJ a renoncé à se donner un calendrier pour atteindre son objectif d'une inflation à 2%.

Marché actions

Sur l'année 2017-18, les marchés actions ont évalué avec en toile de fonds le maintien d'un environnement économique mondial porteur permettant d'anticiper la poursuite de la croissance des résultats des entreprises et un environnement de taux moins accommodant aux États-Unis et potentiellement en Europe dans un second temps. Les tensions commerciales apparues à mi-année entre les États-Unis et la Chine (voir le reste du monde), la montée du risque politique en Italie puis en Turquie et la perspective d'un hard Brexit ont occasionné de la volatilité sur les marchés sans remettre en cause les fondements de la croissance économique mondiale.

Europe

L'indice Eurostoxx clôture l'exercice proche de l'équilibre, dividende réinvesti, après avoir oscillé dans une bande très étroite tout au long de l'exercice. Pourtant, il devait s'agir de l'année de l'accélération, le consensus des analystes (et des économistes) affichant dès le début un bel optimisme sur les perspectives de la zone euro et de ses marchés d'actions.

Cependant, le ralentissement économique qui s'est matérialisé au premier semestre 2018 a pris de court les investisseurs, qui continuaient à parier sur l'embellie économique et la pentification de la courbe des taux. Les indicateurs avancés ont commencé à consolider (en partant il est vrai d'un point très haut) et les taux longs à refluer, en ligne avec des publications économiques moins dynamiques. Pour autant, les chiffres analysés dans le détail montraient une image quelque peu différente, puisque la vigueur de la demande domestique en zone euro (consommation et investissement) restait intacte. Seul le recul du commerce extérieur sur le premier semestre parvenait à expliquer le « coup de froid de l'hiver », en raison de parités monétaires défavorables aux entreprises exportatrices de la zone. Par ailleurs, il convient de souligner que les mesures protectionnistes progressivement mises en place par l'administration américaine ont probablement engendré un regain de scepticisme de la part des investisseurs envers l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis.

Par ailleurs, la zone euro est progressivement devenue moins attractive pour les investisseurs non-résidents en raison de la progression continue du risque politique. Outre les difficultés héritées du Brexit, et de la probabilité grandissante d'une sortie du Royaume-Uni sans accord en avril 2019, les inquiétudes engendrées par le résultat des élections italiennes fin mai 2018 ont fini de cristalliser les craintes des investisseurs étrangers. Il est vrai que le bras de fer annoncé entre le gouvernement populiste italien et les autorités européennes sur l'épineux sujet du déficit budgétaire de la péninsule est venu sensiblement perturber la vision, même optimiste, de la poursuite du rebond économique en zone euro.

Pour autant, malgré toutes ces déconvenues de début d'année, les entreprises de la zone ont continué à afficher des performances économiques de premier ordre. Les publications de résultats ont démontré que les volumes et les prix restaient bien orientés, et que les carnets de commande n'étaient pas affectés par la défiance plus ou moins généralisée ayant touché le vieux continent. La seule perturbation constatée devait être le fait d'effets de change plus adverses que prévus, ayant engendré de légères révisions en baisse du consensus des analystes post-publications.

Au plan sectoriel, les écarts de performance ont été très élevés. Les valeurs pétrolières ont progressé de 20 % bénéficiant de la forte hausse du pétrole sur la période. A l'autre extrémité, les banques et le secteur des télécoms ont plongé respectivement de 23% et 17%.

Politique de Gestion

Notre stratégie d'investissement s'est inscrite dans le prolongement de celle de l'année précédente avec en toile de fonds le maintien d'un environnement économique mondial porteur permettant d'anticiper la poursuite de la croissance des résultats des entreprises.

Cela s'est traduit par le maintien d'un biais cyclique et « value » dans la construction de notre portefeuille. Les périodes de baisse ont été mises à profit pour renforcer des valeurs exagérément délaissées. Il n'y a pas eu de variations significatives dans la répartition sectorielle du fonds à l'exception des secteurs santé et media qui ont été renforcés.

Au cours de l'exercice, nous avons accru notre sur-pondération dans le secteur Pharmacie dont nous apprécions la solidité des perspectives de résultats associée à une valorisation attractive. Les positions en Sanofi et Fresenius ont été renforcées. Nous avons aussi participé à l'introduction en bourse de Siemens Healthineers, filiale d'équipement médical du groupe Siemens. Enfin, nous avons fait l'acquisition de Merck, conglomerat chimico-pharmaceutique allemand, dont nous apprécions la stratégie de recentrage et les lancements à venir de nouveaux médicaments.

Nous avons renforcé la position en Publicis. Le secteur des media est un secteur particulièrement mal aimé par les investisseurs en raison des risques liés à l'émergence d'une nouvelle forme de concurrence en provenance du monde digital. Nous considérons que ces craintes sont exagérées et largement reflétées dans les valorisations.

Un autre secteur malmené, la distribution alimentaire, a retenu notre intérêt. Nous avons renforcé les positions en Carrefour et Casino. Nous ne croyons pas à la fin de la distribution alimentaire traditionnelle comme pourrait le laisser penser le niveau de valorisation boursière. Ces groupes ont su se transformer et déployer une offre omnicanale incluant une offre digitale. Casino a été l'objet d'une attaque boursière orchestrée par des vendeurs à découvert qui « jouaient » une probabilité d'impasse de refinancement de la maison mère du groupe (Rallye) qui s'est avérée finalement infondée.

Notre pari « valeurs cycliques industrielles » a été maintenu. Nous avons réalisé quelques arbitrages au sein de la catégorie. Les valeurs Siemens, Nexans et Schneider ont fait leur entrée dans le portefeuille. Ces trois sociétés sont à la croisée de plusieurs thématiques que nous apprécions particulièrement (transition énergétique, transformation numérique, recentrage stratégique pour Siemens et restructuration pour Nexans).

Dans la technologie qui reste un de nos poids les plus importants du portefeuille, notamment le segment des semi-conducteurs, nous avons vendu nos titres Infineon pour les réinvestir en partie dans STMicroelectronics, moins chère pour un niveau de marge relativement proche et des perspectives de hausse du contenu ST dans les produits Apple. Atos a été renforcée suite à l'acquisition de la société américaine Syntel dont nous apprécions la pertinence stratégique.

Au sein du secteur télécommunications, la ligne KPN a été cédée et nous avons investi dans Iliad.

Le secteur bancaire sous-pondéré en début d'exercice en raison d'une certaine prudence quant aux perspectives de résultats liées à la réglementation et à la disruption digitale, a été renforcé progressivement. La position en BBVA a été arbitrée au profit de Banco Santander dont nous apprécions l'exposition au Brésil. En avril, nous avons allégé les dossiers exposés à l'Italie (Intesa, BPM, Generali) puis à partir de juin 2018, les lignes Crédit Agricole, Commerzbank, BNP et Société Générale ont été renforcées. La remontée des taux d'intérêt devrait redonner de l'oxygène au secteur financier qui a beaucoup souffert depuis février 2018.

Nous avons réduit notre exposition au secteur automobile, prenant nos bénéfices en début d'année sur le titre PSA que nous avons accompagné tout au long de son redressement et qui se rapprochait de notre objectif de cours. La transition vers les véhicules électriques coûte cher aux constructeurs automobiles à un moment où la demande mondiale et notamment chinoise s'essouffle et que les changements de régulation induisent des perturbations de production notamment en matières de certification de véhicules dans des conditions réelles d'utilisation et d'émissions. Nous restons

positionnés sur les équipementiers (Valeo et Michelin) qui devraient rester les grands gagnants à long terme des nouvelles formes de mobilité (électrification du parc, voitures autonomes...).

La participation dans Kering a été vendue en début d'exercice, les perspectives de croissance nous paraissant bien valorisées. Signalons aussi la vente de Vinci pour financer notre achat en Schneider.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 28 septembre 2018, le fonds a réalisé une performance de -2,01% sur 12 mois, contre -0,78% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
EURO VALEUR M
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 28 septembre 2018

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement EURO VALEUR M

32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EURO VALEUR M constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2019

KPMG S.A.



Isabelle Goalec
Associée

EURO VALEUR M

COMPTES ANNUELS

28/09/2018

BILAN ACTIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	816 150 169,89	872 997 611,33
Actions et valeurs assimilées	799 949 919,41	854 449 975,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	799 949 919,41	854 449 975,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	16 200 250,48	18 547 636,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 200 250,48	18 547 636,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	375 251,84	500 018,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	375 251,84	500 018,26
Comptes financiers	4 817 011,43	4 549 488,79
Liquidités	4 817 011,43	4 549 488,79
Total de l'actif	821 342 433,16	878 047 118,38

BILAN PASSIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Capitaux propres		
Capital	763 150 082,56	827 470 199,37
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	36 549 145,10	30 022 452,71
Résultat de l'exercice (a, b)	19 758 709,18	20 210 499,59
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	819 457 936,84	877 703 151,67
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	311 427,39	343 433,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	311 427,39	343 433,22
Comptes financiers	1 573 068,93	533,49
Concours bancaires courants	1 573 068,93	533,49
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	821 342 433,16	878 047 118,38

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 481,23	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	24 443 062,36	25 305 976,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	24 445 543,59	25 305 976,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	62 297,65	21 179,64
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	62 297,65	21 179,64
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	24 383 245,94	25 284 797,35
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 260 625,10	4 280 411,38
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	20 122 620,84	21 004 385,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-363 911,66	-793 886,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	19 758 709,18	20 210 499,59

N-1 Les produits sur actions et valeurs assimilées incluent des produits exceptionnels relatifs à des récupérations des retenues à la source pour un montant global de 1 299 341,05 €. Les frais de gestion et dotations aux amortissements incluent des charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'ERNST & YOUNG pour la récupération des retenues à la source pour un montant de 45 760,04 €.

N Les produits sur actions et valeurs assimilées incluent des produits exceptionnels relatifs à des récupérations des retenues à la source pour un montant global de 293 179,35 €. Les frais de gestion et dotations aux amortissements incluent des charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'ERNST & YOUNG pour la récupération des retenues à la source pour un montant de 31 984,70 €.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts D</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Actif net en début d'exercice	877 703 151,67	775 223 703,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	34 933 771,88	41 658 183,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-75 971 161,19	-136 256 771,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51 754 355,56	40 821 641,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 747 322,14	-7 045 756,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 897 329,37	-1 589 940,07
Différences de change	-1 200 204,26	-789 919,54
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-77 239 946,15	144 677 625,83
Différence d'estimation exercice N	109 959 130,35	187 199 076,50
Différence d'estimation exercice N-1	-187 199 076,50	-42 521 450,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	20 122 620,84	21 004 385,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	819 457 936,84	877 703 151,67

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 817 011,43	0,59
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 573 068,93	0,19
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 817 011,43	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 573 068,93	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		DKK		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 240 300,79	1,13	3 972 278,77	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	979 591,55	0,12	0,00	0,00	3 459 520,01	0,42	377 899,87	0,05
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85,14	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/09/2018
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	375 251,84
Total des créances	375 251,84
Dettes	
Frais de gestion	311 427,39
Total des dettes	311 427,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	20 892,2854	34 933 771,88
Parts rachetées durant l'exercice	-45 307,0867	-75 971 161,19
Solde net des souscriptions/rachats	-24 414,8013	-41 037 389,31

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/09/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 260 625,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/09/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/09/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/09/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 200 250,48
	FR0010838607	AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I	.10 023 745,60
	FR0000095465	AVIVA VALEURS IMMOB. SI.	6 176 504,88
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	19 758 709,18	20 210 499,59
Total	19 758 709,18	20 210 499,59

	28/09/2018	29/09/2017
EURO VALEUR M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	19 758 709,18	20 210 499,59
Total	19 758 709,18	20 210 499,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	36 549 145,10	30 022 452,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	36 549 145,10	30 022 452,71

	28/09/2018	29/09/2017
EURO VALEUR M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	36 549 145,10	30 022 452,71
Total	36 549 145,10	30 022 452,71

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018
Actif net en EUR	803 185 493,41	771 752 078,63	775 223 703,19	877 703 151,67	819 457 936,84
Nombre de titres	646 670,3090	605 769,3090	577 187,5717	516 973,0431	492 558,2418
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 242,03	1 274,00	1 343,10	1 697,77	1 663,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	14,53	91,87	29,82	58,07	74,20
Distribution unitaire en EUR sur résultat	26,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	2,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,35	29,75	40,11	39,09	40,11

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CECONOMY AG	EUR	377 872	2 298 973,25	0,28
COMMERZBANK AG	EUR	936 460	8 404 728,50	1,03
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	1 294 840	17 978 853,40	2,19
E.ON AG NOM.	EUR	929 338	8 159 587,64	1,00
FRESENIUS	EUR	209 856	13 271 293,44	1,62
K S NOM	EUR	289 313	5 230 779,04	0,64
MERCK KGA	EUR	72 876	6 485 964,00	0,79
METRO WHOLESALE & FOOD SPECI	EUR	480 872	6 491 772,00	0,79
RWE AG	EUR	418 249	8 887 791,25	1,08
SAP SE	EUR	273 175	28 956 550,00	3,54
SIEMENS AG-REG	EUR	261 563	28 860 861,42	3,52
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	263 970	9 997 863,75	1,22
THYSSENKRUPP AG	EUR	550 000	11 957 000,00	1,46
TOTAL ALLEMAGNE			156 982 017,69	19,16
BELGIQUE				
SOLVAY	EUR	75 827	8 758 018,50	1,07
UMICORE	EUR	335 986	16 184 445,62	1,98
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	107 387	8 311 753,80	1,01
TOTAL BELGIQUE			33 254 217,92	4,06
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	3 284	3 972 278,77	0,48
TOTAL DANEMARK			3 972 278,77	0,48
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	5 929 346	25 706 679,58	3,14
TOTAL ESPAGNE			25 706 679,58	3,14
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	4 789 038	22 877 234,53	2,79
TOTAL FINLANDE			22 877 234,53	2,79
FRANCE				
ACCOR	EUR	312 744	13 829 539,68	1,69
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	153 732	17 417 835,60	2,13
ALSTOM	EUR	346 457	13 335 129,93	1,63
ATOS	EUR	112 255	11 506 137,50	1,40
AXA	EUR	1 063 954	24 630 535,10	3,00
BNP PARIBAS	EUR	361 972	19 079 544,12	2,33
BOUYGUES	EUR	321 516	11 970 040,68	1,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAPGEMINI	EUR	115 213	12 489 089,20	1,52
CARREFOUR	EUR	760 887	12 554 635,50	1,53
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	178 868	6 478 598,96	0,79
COFACE	EUR	400 515	3 272 207,55	0,40
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 351 169	16 735 579,23	2,04
DANONE	EUR	178 767	11 923 758,90	1,46
EDF	EUR	201 418	3 046 447,25	0,37
EDF - PRIME FIDELITE 2019	EUR	463 121	7 004 705,13	0,85
EDF - PRIME FIDELITE 2020	EUR	501 380	7 583 372,50	0,93
ENGIE SA	EUR	32 530	411 992,45	0,05
ENGIE SA PF	EUR	575 402	7 287 466,33	0,89
ENGIE SA PF 2020	EUR	97 591	1 235 990,02	0,15
ILIAD	EUR	43 496	4 893 300,00	0,60
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	68 092	20 740 823,20	2,53
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	77 726	8 001 891,70	0,98
NEXANS SA	EUR	211 345	5 723 222,60	0,70
ORANGE	EUR	1 075 219	14 768 132,97	1,80
PERNOD RICARD	EUR	73 974	10 452 526,20	1,28
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	286 225	14 734 863,00	1,80
SAINT-GOBAIN	EUR	317 542	11 795 097,59	1,44
SANOFI	EUR	412 865	31 608 944,40	3,85
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	122 119	8 462 846,70	1,03
SOCIETE GENERALE SA	EUR	329 774	12 191 744,78	1,49
SPIE SA	EUR	266 500	4 567 810,00	0,56
THALES	EUR	176 193	21 557 213,55	2,63
TOTAL	EUR	586 331	32 740 723,04	3,99
TOTAL SA RTS 04-10-18	EUR	586 331	0,00	0,00
VALEO	EUR	222 990	8 339 826,00	1,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	567 466	9 754 740,54	1,19
VINCI (EX SGE)	EUR	54 158	4 442 039,16	0,54
VIVENDI	EUR	529 701	11 743 471,17	1,43
TOTAL FRANCE			438 311 822,23	53,48
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	342 169	5 091 474,72	0,62
ENI SPA	EUR	596 442	9 711 268,64	1,19
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	3 666 034	8 068 940,83	0,98
LEONARDO SPA	EUR	1 000 000	10 380 000,00	1,27
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	13 978 918	7 310 974,11	0,89
TOTAL ITALIE			40 562 658,30	4,95

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	129 796	20 884 176,40	2,54
ING GROEP NV	EUR	1 304 631	14 590 993,10	1,78
ROYAL PHILIPS	EUR	321 440	12 611 698,40	1,54
STMICROELECTRONICS NV	EUR	850 000	13 323 750,00	1,63
TOTAL PAYS-BAS			61 410 617,90	7,49
ROYAUME UNI				
TECHNIPFMC LIMITED	EUR	281 627	7 632 091,70	0,93
TOTAL ROYAUME UNI			7 632 091,70	0,93
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG	CHF	44 074	9 240 300,79	1,13
TOTAL SUISSE			9 240 300,79	1,13
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			799 949 919,41	97,61
TOTAL Actions et valeurs assimilées			799 949 919,41	97,61
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I 4D	EUR	580	10 023 745,60	1,23
AVIVA VALEURS IMMOB. SI.	EUR	18 291	6 176 504,88	0,75
TOTAL FRANCE			16 200 250,48	1,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 200 250,48	1,98
TOTAL Organismes de placement collectif			16 200 250,48	1,98
Créances			375 251,84	0,05
Dettes			-311 427,39	-0,04
Comptes financiers			3 243 942,50	0,40
Actif net			819 457 936,84	100,00

EURO VALEUR M	EUR	492 558,2418	1 663,67
----------------------	------------	---------------------	-----------------